

Interpellation écrite du 17 mai 2018 de M. Sylvain Thévoz et de Mme Olga Baranova: «Grillades: tolérance zéro, vraiment?»

Alors que des milliers de personnes souhaitent pouvoir griller l'été leurs aliments dans les si beaux parcs de la Ville, le Conseil administratif a pris une option de tolérance zéro pour celles et ceux qui n'utilisent pas exclusivement les grils municipaux. Or, ces derniers sont en nombre insuffisant (une trentaine). Pourquoi, plutôt d'amender, le Conseil administratif n'envisage-t-il pas une autre stratégie, soit la mise à disposition de zones élargies de grillades ou de grils électriques, nettement moins générateurs de nuisances?